

**Evaluation des incidences : Formulaire F**  
**Manifestions hors chemin**  
**Période : 1<sup>er</sup> août au 31 septembre**

Située à un carrefour biogéographique, la forêt de Fontainebleau accueille une faune et une flore aussi remarquables qu'exceptionnelles, au point que certains scientifiques la considèrent comme la forêt la plus riche d'Europe de l'Ouest. Chaque habitat se distingue selon la diversité des substrats et des conditions climatiques, avec aussi les actions humaines passées et présentes (pâturage, écobuage, gestion sylvicole...). Le caractère endémique et typique des habitats présents sur le site fait de ce massif un **réservoir de biodiversité à l'échelle régionale**.

→ La manifestation emprunte à la fois les chemins et traverse les parcelles forestières. La faune, la flore et les habitats peuvent potentiellement être impactés par cette manifestation sportive.

Le massif de Fontainebleau accueille 16 espèces d'oiseaux, 6 espèces de chauves-souris, 5 espèces d'insectes, 2 espèces de flore et 24 habitats d'intérêt communautaire.

Certaines espèces possèdent la même écologie, c'est-à-dire que les habitats de reproduction ou de floraison sont identiques. 5 grands types d'habitats se distinguent :

- les boisements de vieux Hêtres et de Chênes
- les boisements de vieux Pins
- les milieux ouverts : landes et pelouses
- les zones humides : marais, tourbières, roselières ...
- les mares : de platière, de plaine, permanentes ou temporaires

Les espèces concernées par ce formulaire	
Boisements de vieux Hêtres et de Chênes	
Aigle botté	Oiseaux
Bondrée apivore	
Pic mar	
Pique-prune	Insectes
Grand capricorne	
Taupin violacé	
Lucane cerf-volant	
Dicrane vert	Flore
Boisements de vieux Pins	
Circaète Jean-le-Blanc	Oiseaux
Pic cendré	
Pic noir	
Habitats ouverts à semi ouverts (landes, pelouses, parcelles en régénération)	
Engoulevent d'Europe	Oiseaux
Fauvette pitchou	

Les espèces concernées par ce formulaire	
Alouette lulu	Oiseaux
Pie-grièche écorcheur	
Habitats humides (marais, roselières, étangs...)	
Balbuzard pêcheur	Oiseaux
Bihoreau gris	
Blongios nain	
Busard des roseaux	
Butor étoilé	
Martin pêcheur	
Sterne pierregarin	
Mares	
Triton crêté	Amphibien
Flûteau nageant	Flore

Les habitats concernés par ce formulaire	
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )	Mares temporaires ou permanentes
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	Landes sèches et humides
Landes sèches européennes	
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Pelouses sableuses, rupicoles ou calcaires
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	
Pelouses calcaires de sables xériques	
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) [*sites d'orchidées remarquables]	
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	

Les habitats concernés par ce formulaire	
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Pelouses sableuses, rupicoles ou calcaires
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Zones humides
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	
Tourbières basses alcalines	Forêts humides ou sèches
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	
Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	
Tourbières boisées	
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	

La période d'août à septembre est la fin de la saison de reproduction des oiseaux. Les jeunes sont prêts à l'envol, ils commencent leur apprentissage et préparent leur départ vers l'Afrique.

Il s'agit ici d'une période moins dérangeante que la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet. Certains oiseaux sont partis ou commencent à partir, notamment la Bondrée apivore qui reste 2 à 3 mois dans la région.

Selon les époques, certaines espèces peuvent réaliser deux couvées ou une couvée tardive. Pour une reproduction réussie, il faut maintenir une vigilance accrue.

Cette période permet d'admirer les landes en pleine floraison. Il s'agit de petits arbrisseaux qui se développent préférentiellement sur les sols acides. Ces habitats découlent des activités humaines. Ils résultent d'un processus de défrichement de la forêt et d'entretien par le pâturage. Les landes accueillent une faune et une flore exceptionnelle. La migration postnuptiale en particulier correspond à la période de floraison des callunes qui attirent de nombreux insectes. La Bondrée apivore qui prépare sa migration en Afrique en profite.

- La particularité de certaines espèces :

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau crépusculaire dont la particularité est qu'il niche à même le sol. Afin d'éviter les prédateurs, il s'est doté d'un plumage aux teintes de feuilles mortes ou d'écorces. Ce camouflage le rend mimétique. Allongé sur le sol ou sur une branche, il est difficile à repérer de jour. Il attend généralement que le prédateur soit à proximité immédiate avant de s'enfuir. Les prédateurs les plus souvent rencontrés sont les chiens non tenus en laisse et les sangliers.

Les landes peuvent être à la fois des landes sèches à callune et des landes humides à bruyère à quatre angles.

- Pourquoi certaines espèces ou habitats ne nécessitent pas de mesure de prévention ou d'évitement ?

Concernant les insectes sapro-xylophages, c'est-à-dire les espèces liées exclusivement aux vieux bois, ils se situent dans les réserves biologiques intégrales. La réglementation de ces réserves interdit l'accès à ces parcelles.

Quant au Lucane cerf-volant, il s'observe le long des chemins. Toutefois, l'impact d'une manifestation ponctuelle ne saurait égaler celui d'un groupe de corvidés qui prédate l'espèce. La seule incidence négative sur ces espèces est le cas d'un abattage d'arbre susceptible d'abriter l'une des espèces évoquées. Dans ce cas, la manifestation doit être déplacée.

- Les incidences néfastes sur certaines espèces :

Une forte fréquentation peut avoir plusieurs impacts sur la reproduction, notamment :

- Diminution du succès reproducteur
- Ralentissement de la croissance des poussins
- Changement de la distribution des couples nicheurs
- Augmentation de la prédation
- Diminution de l'attention portée aux poussins
- Abandon des sites ou diminution de la fidélité aux sites de reproduction

Le piétinement, la cueillette, la dégradation de la qualité de l'eau sont autant de facteurs de dégradation envers la flore et les habitats.

- Quelles sont les solutions pour éviter de déranger les habitats et espèces ?

Eviter les zones dites de sensibilité « forte à très forte ». Pour cela, je regarde si la manifestation traverse les zones suivantes :

Nb : Plusieurs cases peuvent être cochées.

- Les zones jaunes..... Il s'agit d'une alerte écologique, je fais attention de ne pas déranger les oiseaux présents sur la zone. La manifestation peut avoir lieu sur le tracé défini.
- Les zones oranges..... La manifestation traverse des zones sensibles. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :
  - 
  - 
  -

- Les zones rouges..... La manifestation traverse des zones à fort enjeu écologique. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :
  - 
  - 
  -
  
- Les zones noires ..... Je m'engage à contourner les zones et par conséquent de définir un nouveau tracé. Ces zones correspondent aux Réserves Biologiques Intégrales du massif de Fontainebleau qui sont interdites d'accès au public. Au-delà de Natura 2000, il s'agit d'appliquer la réglementation en vigueur.
  
- Je ne circule dans aucune zone (jaune, orange, rouge ou noire) indiquée sur la carte..... La manifestation peut se dérouler, il n'y a pas d'incidence sur les espèces d'intérêt communautaire.
  - Je fais en sorte que ma manifestation reste bien sur les chemins et ne pénètre en aucun cas dans les parcelles,
  - Je respecte le parcours validé par les agents ONF.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature